

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège :

**9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER**

☎ 05.56.73.29.26

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

Uu/AM

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 3 AOUT 2017
D03082017/116**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS :
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Serge LAPORTE, Jean-Marc SIGNORET, Gilles COUTREAU, Laurent PEYRONDET, Jean Bernard DUFOURD, Véronique CHAMBAUD, Jean Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Jean Luc PIQUEMAL, Jacques BIDLUN, Dominique FEVRIER, Alain BOUCHON, Pascal ABIVEN, Daniel JAFFRELOT, Isabelle LAPALU, Michel BAUER, Hervé CAZENAVE, Pascale MARZAT, Jérémy BOISSON, Sylvie LAVERGNE, Bernard BESSAC, Marie-Hélène GIRAL, Jean-Louis DUCLOU, Marie-Dominique DUBOURG, Claudette RAUTUREAU, Alfred AUGEREAU,

ETAIENT REPRESENTES : Pierre JACOB (pouvoir à Patrick MEIFFREN)
Marie LASSERRE (pouvoir à Jean-Marc SIGNORET)
Barbara FRANCOIS (pouvoir à Pascal ABIVEN)
Bernard LOMBRAIL (pouvoir à Xavier PINTAT)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Pierre BOURNEL, Jean-Jacques LAOUE, Evelyne MOULIN, Anne WISNIEWSKI, Tony TRIJOLET,

Membres suppléants remplaçant un membre titulaire

Membres suppléants : Geneviève CHAUSSIER, Dominique JOANNON,

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain BOUCHON

Objet : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES DEMANDES DE PARTICIPATIONS FINANCIERES

Rapporteur : Jean-Louis BRETON, Délégué Spécial auprès du Président

Vote : UNANIMITE

Compte tenu de l'inflation des demandes de soutien financier ces dernières années, sous forme de demande de subvention ou de participation, la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc avait institué la possibilité d'accompagner et de soutenir les initiatives du territoire et, plus globalement, du Médoc qui ont des retombées locales, dans la mesure où elles promeuvent l'excellence, l'ambition médocaine et/ou la promotion du territoire et de son patrimoine (historique, sportif, culturel, social, touristique, architectural, naturel).

Dans le but de poursuivre cette dynamique, il est proposé de mettre en place une commission ad hoc chargée d'étudier les demandes de soutien financier, qui serait constituée comme suit :

- Jean-Louis BRETON, Président
- Serge LAPORTE
- Jean-Marc SIGNORET
- Pierre BOURNEL

L'enveloppe annuelle totale qui sera allouée à ces demandes de participations et subventions sera de 60 000 €, à compter de 2018. La commission attribuera une participation financière annuelle ou pluriannuelle, au titre de la communication et de la promotion en considération des critères suivants :

- Valorisation des savoir-faire et de l'excellence du territoire et du Médoc,
- Retombées en termes de communication et de promotion du territoire et de son patrimoine,
- Politique de formation à destination des jeunes.

Il est précisé que les services de la Communauté de Communes travaillent actuellement à l'élaboration d'un règlement d'intervention permettant d'encadrer l'examen de ces dossiers et qui sera prochainement soumis à l'approbation du conseil communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

- APRÈS en avoir pris connaissance
- OÙ l'exposé du rapporteur,
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 20/07/2017, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- de mettre en place une commission d'examen chargée d'étudier les demandes de soutien financier, constituée comme suit :
 - Jean-Louis BRETON, Président
 - Serge LAPORTE
 - Jean-Marc SIGNORET
 - Pierre BOURNEL

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 33

Vote : Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
COPIE CERTIFIEE CONFORME
FAIT À SOULAC SUR MER, le 03 AOUT 2017



LE PRESIDENT,

Xavier **PINTAT**
Sénateur de la Gironde
Maire de Soulac-sur-Mer